



## **CONVENTION DE TRANSPORT POUR LA MANIFESTATION « ADO BOUGE TA COMMUNE » -**

### **Entre les soussignés :**

La Communauté de Communes Bozouls-Comtal représentée par son Président Monsieur Jean-Michel LALLE agissant en cette qualité,

d'une part,

Et

L'entreprise ROUX située à Saint Marc, 12 850 Onet le Château en qualité de transporteur.

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

### **ARTICLE 1 : OBJET.**

La présente convention a pour but de définir les règles de collaboration entre la Communauté de Communes Bozouls Comtal et l'entreprise ROUX pour le transport des jeunes (à partir de 10 ans). En effet, la collectivité organise plusieurs manifestations pour les adolescents de son territoire (Piscine, Bowling, Golf et Equitation); elle souhaite conventionner avec un transporteur pour assurer les trajets aller-retour d'un point de rassemblement jusqu'à l'activité.

### **ARTICLE 2 : MANIFESTATION « ADO BOUGE TA COMMUNE »**

Les élus de la Communauté de Communes Bozouls Comtal ont souhaité répondre à une demande des jeunes de la Communauté de Communes qui désirent se rendre au Bowling, au Golf et à la piscine Aquavallon de Rodez ; et au centre équestre de Bozouls.

Après une mise en concurrence de transporteurs, l'entreprise ROUX a été sélectionnée pour assurer le transport aller-retour des jeunes de leur lieu de ramassage au lieu de l'activité.

*R.P*

### ARTICLE 3 : OBJET DE LA CONVENTION

L'opération consiste à mettre à disposition un moyen de transport pour l'ensemble des jeunes de la Communauté de Communes.

Des véhicules (minibus, voitures) avec chauffeurs seront mis à disposition par l'entreprise ROUX pour réaliser les trajets suivants : (le nombre et le type de véhicule sera adapté au nombre de jeunes inscrits)

- |  |  |
|--|--|
| <p>- <u>Liaison : Gabriac – Rodez (Bowling, Golf, Aquavallon)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gabriac parking de l'hôtel Bouloc,</li><li>• Montrozier arrêt de bus</li><li>• Gages :<ul style="list-style-type: none"><li>- abris bus - route du stade</li><li>- abris bus – intersection route du Causse et route du stade</li></ul></li><li>• Lioujas : parking de la mairie</li></ul> | <p>- <u>Liaison : Gabriac – Bozouls (centre équestre)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gabriac parking de l'hôtel Bouloc,</li><li>• Montrozier arrêt de bus</li><li>• Gages :<ul style="list-style-type: none"><li>- abris bus - route du stade</li><li>- abris bus – intersection route du Causse et route du stade</li></ul></li><li>• Lioujas : parking de la mairie</li></ul> |
| <p>- <u>Liaison : St Julien de Rodelle – Rodez (Bowling, Golf, Aquavallon)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Saint Julien de Rodelle : arrêt de bus,</li><li>• Bozouls : arrêt de bus proche du rond-point de l'église,</li><li>• Gillorgues : arrêt de bus</li><li>• Bezannes : arrêt de bus près de l'auberge</li></ul>  | <p>- <u>Liaison : St Julien de Rodelle – Bozouls (centre équestre)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Saint Julien de Rodelle : arrêt de bus,</li><li>• Bozouls : arrêt de bus proche du rond-point de l'église,</li><li>• Gillorgues : arrêt de bus</li><li>• Bezannes : arrêt de bus près de l'auberge</li></ul>  |

Le service sera disponible les jeudis après midi de toutes les vacances scolaires de l'été 2013 (hors jours fériés).

Les horaires d'arrivée et de départ de chaque manifestation sont annexés à la présente convention. (annexe1)

### ARTICLE 4 : CLAUSES FINANCIERES

Les jeunes seront redevables de 1€ le trajet : aller –retour, payé au chauffeur lors de leur montée dans le véhicule.

La prestation est traitée à prix kilométrique unitaire comprenant toutes charges fiscale et parafiscale frappant la prestation, ainsi que tous les frais y afférents, soit 1,63€/km, à compter du moment où un jeune est pris en charge à bord d'un véhicule.

La Communauté de Communes s'acquittera du montant total de la prestation, moins la participation de 1€ par jeune ayant utilisé le transport, à l'issue de l'opération.

### ARTICLE 5 : LA COMMUNAUTE DE COMMUNES S'ENGAGE A :

- Assurer les inscriptions téléphoniques des jeunes,
- Transmettre par fax la liste des inscrits à l'entreprise ROUX au plus tard le mercredi vers 17H,



- Fournir les attestations de « bonne conduite » vierges,
- A mandater le coût des transports à l'entreprise dès réception de la facture.

#### **ARTICLE 6 : LE TRANSPORTEUR S'ENGAGE A :**

- Assurer le ramassage des jeunes inscrits sur les 2 itinéraires, indiqués dans l'article 2,
- Faire signer une attestation de « bonne conduite » (respect des véhicules, respect des consignes du cinéma, respect des horaires,...) dès la montée du jeune dans le véhicule, les documents vierges sont fournis par la Communauté de Communes Bozouls Comtal,
- Encaisser le prix du trajet aller/retour fixé à 1 euro par jeune transporté.

Au préalable, l'entreprise fournira à la Communauté de Communes Bozouls Comtal les documents suivants en cours de validité :

- son attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle,
- son inscription au registre des Transporteurs (copie de la licence d'inscription),
- son inscription au registre des Entreprises (extrait KBis ).
- Le document fiscal 3666 dûment complété et visé par les services administratifs compétents,
- Les véhicules utilisés dans le cadre de la prestation objet de la convention devront faire l'objet d'une visite annuelle par un centre de contrôle agréé pour le transport public de voyageurs.
- Un relevé d'identité bancaire

De manière générale, l'entreprise s'engage à respecter toutes les obligations réglementaires dans le domaine fiscal, social, professionnel, ainsi que les règles de sécurité routière.

#### **ARTICLE 7 – RESILIATION DE LA CONVENTION**

Cette convention peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties, en respectant un préavis de 1 mois.

**Bozouls le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2013**  
**Fait en trois exemplaires**  
**Déposée en Préfecture**

**Le Président de la Communauté de  
 Communes Bozouls-Comtal  
 Monsieur Jean-Michel LALLE**

**Directeur de l'entreprise ROUX  
 Monsieur ROUX**



R.P

# ANNEXE 1

## Centre Equestre à Bozouls

Arrivée au centre Equestre : 13h45

Départ du centre Equestre : 17h15

### 1er circuit : Bezoules-Bozouls

Arrêts	Heures de départ	Heures d'arrivée
Bezoules Arrêt de bus devant l'auberge	12h45	18h00
Lioujas Parking de la Mairie	13h00	17h45
Gages : abri-bus Rue des écoles face école maternelle	13h15	17h30
Gages : abri-bus Intersection Rue de la Vitarelle et Rue du stade	13h25	17h20
Centre Equitation à Bozouls	13h45	17h00

### 2<sup>ème</sup> circuit : Saint Julien de Rodelle-Bozouls

Arrêts	Heures de départ	Heures d'arrivée
Saint Julien de Rodelle : arrêt de bus	13h10	17h35
Bozouls : arrêt de bus proche du rond point de l'église	13h20	17h25
Bozouls : arrêt de bus proche de l'entreprise ROUX	13h25	17h20
Gabriac : parking de l'hôtel Bouloc	13h35	17h10
Centre Equitation à Bozouls	13h45	17h00

## Bowling à Onet le Château

Arrivée au Bowling : 14h15

Départ au Bowling : 17h15

### 1<sup>er</sup> circuit : Bezoules-Onet le Château

Arrêts	Heures de départ	Heures d'arrivée
Bezoules Arrêt de bus devant l'auberge	13h15	18h00
Lioujas Parking de la Mairie	13h30	17h45
Gages : abri-bus Rue des écoles face école maternelle	13h45	17h30
Gages : abri-bus Intersection Rue de la Vitarelle et Rue du stade	13h55	17h20
Le Bowling à onet Le Château	14h15	17h00

### 2<sup>ème</sup> circuit : Saint Julien de Rodelle-Onet le Château

Arrêts	Heures de départ	Heures d'arrivée
Saint Julien de Rodelle : arrêt de bus	13h25	17h50
Bozouls : arrêt de bus proche du rond point de l'église	13h35	17h40
Bozouls : arrêt de bus proche de l'entreprise ROUX	13h40	17h35
Gabriac : parking de l'hôtel Bouloc	13h50	17h25
Le Bowling à onet Le Château	14h15	17h00

R.T

## **Golf à Onet le Château**

Arrivée au Golf : 14h15

Départ au Golf : 17h45

### 1<sup>er</sup> circuit : Bezannes-Onet le Château

Arrêts	Heures de départ	Heures d'arrivée
Bezannes Arrêt de bus devant l'auberge	13h15	18h35
Lioujas Parking de la Mairie	13h30	18h20
Gages : abri-bus Rue des écoles face école maternelle	13h45	18h05
Gages : abri-bus Intersection Rue de la Vitarelle et Rue du stade	13h55	17h55
Le Golf à onet Le Château	14H20	17H30

### 2<sup>ème</sup> circuit : Saint Julien de Rodelle-Onet le Château

Arrêts	Heures de départ	Heures d'arrivée
Saint Julien de Rodelle : arrêt de bus	13h20	18h30
Bozouls : arrêt de bus proche du rond point de l'église	13h30	18h20
Bozouls : arrêt de bus proche de l'entreprise ROUX	13h35	18h15
Gabriac : parking de l'hôtel Bouloc	13h45	18h05
Le Golf à onet Le Château	14h20	17h30

## **Piscine Aquavallon à Rodez**

Arrivée au Golf : 13h45

Départ au Golf : 18h15

### 1<sup>er</sup> circuit : Bezannes-Rodez

Arrêts	Heures de départ	Heures d'arrivée
Bezannes Arrêt de bus devant l'auberge	12h45	19h00
Lioujas Parking de la Mairie	13h00	18h45
Gages : abri-bus Rue des écoles face école maternelle	13h15	18h30
Gages : abri-bus Intersection Rue de la Vitarelle et Rue du stade	13h25	18h20
Piscine Aquavallon à Rodez	13h45	18h00

### 2<sup>ème</sup> circuit : Saint Julien de Rodelle-Rodez

Arrêts	Heures de départ	Heures d'arrivée
Saint Julien de Rodelle : arrêt de bus	12h45	19h00
Bozouls : arrêt de bus proche du rond point de l'église	12h55	18h50
Bozouls : arrêt de bus proche de l'entreprise ROUX	13h00	18h45
Gabriac : parking de l'hôtel Bouloc	13h10	18h35
Piscine Aquavallon à Rodez	13h45	18h00



**RICOLE  
YRÉNÉES**

1000 ALBI

REMISE DE CHÈQUES 0835411 (S.B.F.)

OU

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

code banque — code guichet — numéro de compte — clé RIB

11206 00019 50001325684 15

TEL 0810 811 276

Domiciliation RODEZ AMPHI

N° de compte international - international banking Account Number (IBAN)

FR76 1120 6000 1950 0013 2568 415

Bank Identification Code (BIC)

AGRIFRPP812

NUMÉRO DE COMPTE

NB DE CHÈQUES  
(50 maximum)

MONTANT DE LA REMISE

0 1 3 2 5 6 8 4

11206000195000132568415



URSSAF MIDI-PYRENEES  
rue Pierre et Marie Curie -  
LABEGE  
31061 TOULOUSE CEDEX 9

A TOULOUSE, le 31/05/2013

**POUR NOUS CONTACTER**

Courriel: <http://www.contact.urssaf.fr>  
Tel.: 3957

**RÉFÉRENCES**

N°SIREN 418437950

Page 1/2

**CADRE LÉGAL**

Article 46 du Code des Marchés publics.

**CODE DE SÉCURITÉ**

IXL9QRRD9HK2RDK

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

SARL ROUX A.T.T.  
TRANSPORT PUBLIC ROUTIER  
13 AV ARSENE RATIER  
12340 BOZOULS

**OBJET : Votre attestation de versement de cotisations et contributions sociales et de fourniture de déclarations des candidats attributaires d'un marché public au 31/12/2012.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de versement de cotisations et contributions sociales et de fourniture des déclarations des candidats attributaires d'un marché public pour l'année 2012.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,  
Le Directeur

Guy-François RAYNAUD





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

ANNEE 2013

Situation au 31-12-2012

Numéro de délivrance : 1160920

La société désignée ci-dessous :

**DENOMINATION DE LA SOCIETE :**

EURL SARL ROUX AMBULANCE TAXI TRANSPORT

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :**

14 RUE COMBAREL  
12000 RODEZ

**N° SIREN :** 418437950

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes lui incombant au 31-12-2012 :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA <sup>(1)</sup>
- Paiement de l'impôt sur les sociétés <sup>(1)</sup>

Date : le 31/05/2013

Service gestionnaire :

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES RODEZ  
2 AVE DU 8 MAI 1945  
12024 RODEZ CEDEX 9  
LUN AU VEN 8H30A12H 13H30A16H  
ET SUR RENDEZ-VOUS  
05 65 77 85 15  
SIE.RODEZ@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.



**ATTESTATION DE VERSEMENT DE COTISATIONS  
ET DE FOURNITURE DE DÉCLARATIONS DES CANDIDATS ATTRIBUTAIRES  
D'UN MARCHÉ PUBLIC** Article 46 du Code des Marchés publics 2/2

**CODE DE SÉCURITÉ**

IXL9QRRD9HK2RDK

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

SARL ROUX A.T.T.  
TRANSPORT PUBLIC ROUTIER  
13 AV ARSENE RATIER  
12340 BOZOULS

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de déclaration et de versement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
MAISON POUGET Z A DES CALSADES	12340 BOZOULS	41843795000060
16 RUE COMBAREL	12000 RODEZ	41843795000029

**ATTESTATION DE L'UNION DE RECOURVEMENT**

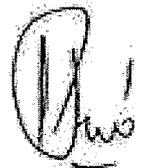
La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS\* à la date du 31/12/2012.

\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

Fait à : TOULOUSE  
le : 31/05/2013

Le Directeur  
ou son délégué



Guy-François RAYNAUD



### Extrait Kbis

## IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait au 12 avril 2013

### IDENTIFICATION

---

*Dénomination sociale :* **ROUX AMBULANCES TAXI TRANSPORT**  
*Sigle :* ROUX ATT  
*Numéro d'identification :* 418 437 950 R.C.S. RODEZ  
*Numéro de gestion :* 1998 B 00082  
*Date immatriculation :* 23 avril 1998

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

---

*Forme juridique :* Société à responsabilité limitée à associé unique  
*Au capital :* 30 489,00 Euros  
*Adresse du siège :* 16 rue Combarel 12000 Rodez (FRANCE)  
*Durée de la société :* Jusqu'au 22 avril 2097  
*Date d'arrêté des comptes :* le 30 Septembre  
*Constitution - Dépôt de l'acte constitutif :* le 23 avril 1998 sous le numéro A493  
*Publication :* L'HEBDO du 10 avril 1998

### ADMINISTRATION

---

*Gérant :* Monsieur ROUX Pascal  
né(e) le 05 septembre 1959 à TROYES (10) (FRANCE)  
de nationalité Française  
demeurant 1 chemin de la Corniche Villa Sophia - Bourran 12000 Rodez

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE COMMERCIALE

---

*Origine du fonds ou de l'activité :* Reçu en location-gérance  
*Activité :* 1 - Transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas neuf places conducteur compris (à compter du 01/10/2012), transports sanitaires, "taxi- ambulance" 2 - Vente de matériel médical 3 - Transport de corps avant la mise en Bière et après la mise en Bière (à Cpter du 15/02/2002)  
*Adresse de l'établissement principal :* 16 rue Combarel . 12000 Rodez (FRANCE)  
*Propriétaire actuel :* ROUX Pascal Paul René  
lotissement de Pauverous avenue Arsene Ratier 12340 Bozouls  
n°identification A383436029  
*Commencement d'activité le :* 01 mai 1998  
*Mode d'exploitation :* Fonds reçu en location-gérance pour l'activité 1 Exploitation directe pour les activités 2 et 3 - PRECEDENT EXPLOITANT : ROUX Pascal Paul René (A383 436 029)

### OBSERVATIONS

---

*numéro 0* LA CONVERSION DU MONTANT DU CAPITAL DES FRANCS EN EUROS A ETE EFFECTUEE D'OFFICE PAR LE GREFFE EN APPLICATION DU DECRET No 2001-474 DU 30 MAI 2001 : ANCIEN MONTANT : 200 000.00 FRF NOUVEAU MONTANT : 30 489.80 EUR \*\* Exploitation du 02/11/2000 au 31/12/2002 d'une activité de Transport public routier de marchandises avec des véhicules de moins de 3.5 T à Bozouls (12), 13, Avenue ARSENE RATIER\*\* \*\*Exploitation d'un établissement complémentaire de Pompes funèbres vente d'articles funéraires transports



numéro 0

sanitaires ambulance taxi du 1/10/2006 au 30/09/2009 sis route d'Espalion -  
Saint-Marc 12850 Onet-le-Château \*\* \*\*Exploitation de l'activité de garage  
du 01/03/2007 au 01/10/2012, sur l'établissement complémentaire situé 193  
rue de la Prade 12850 Onet le Château\*\*  
Complement d'information / forme juridique et capital : ASSOCIE UNIQUE

## ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT DU GREFFE

---

*Activité :* Transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas neuf places conducteur compris, transports sanitaires, taxi-ambulance, transport de corps avant et après la mise en bière, vente de matériel médical (à compter du 01/10/2012)

*Adresse de l'établissement :* 193 rue de la Prade 12850 Onet-le-Château (FRANCE)

*Commencement d'activité le :* 01 mars 2007

*Code Ape* 4932Z

---

*Activité :* 1 - Transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas neuf places conducteur compris (à compter du 01/10/2012), transports sanitaires, "taxi- ambulance" 2 - Vente de matériel médical 3 - Transport de corps avant et après la mise en bière

*Adresse de l'établissement :* ZA des Calsades Maison Pouget 12340 Bozouls (FRANCE)

*Précédent Exploitant :* ROUX Pascal Paul René  
n°identification 383436029

*Commencement d'activité le :* 01 mars 2011

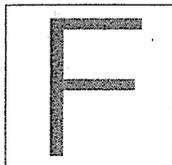
*Code Ape* 4932Z

Le Greffier



*Fin de l'extrait*





République Française

Ministère chargé des Transports

**ATTESTATION DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE  
EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES  
AVEC DES VÉHICULES N'EXCÉDANT PAS NEUF PLACES,  
Y COMPRIS LE CONDUCTEUR**

N° JVP 73 12 01374

Nous Préfet de la Région Midi-Pyrénées

*(Autorité ou instance préalablement désignée à cet effet pour délivrer la présente attestation)*

Certifions que Monsieur ROUX Pascal

*(Nom et prénom)*

né(e) le 05 septembre 1959 à TROYES (Aube)

- a suivi la formation préalable à l'examen et a satisfait aux épreuves de ce dernier, conformément au 2<sup>e</sup> alinéa du VII de l'article 7 du décret n° 85-891 du 16 août 1985 modifié (1) (2).
- a satisfait aux épreuves de l'examen sans avoir été astreint à suivre la formation prévue au 2<sup>e</sup> alinéa du VII de l'article 7 du décret précité : cas des personnes ayant exercé une activité accessoire d'une activité principale autre que le transport public routier de personnes, avec un seul véhicule, et ayant fait l'objet d'une inscription au registre avant le 31 décembre 2011, conformément au 3<sup>e</sup> alinéa du VII de l'article 7 du décret précité (1) (2).
- a satisfait aux épreuves de l'examen sans avoir été astreint à suivre la formation prévue au 2<sup>e</sup> alinéa du VII de l'article 7 du décret précité : cas des personnes disposant du diplôme requis pour l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas neuf places, y compris le conducteur, sous réserve du passage de l'examen, conformément au 4<sup>e</sup> alinéa du VII de l'article 7 du décret précité (1) (2).
- a justifié de l'expérience professionnelle requise pour l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas neuf places, y compris le conducteur, conformément au 5<sup>e</sup> alinéa du VII de l'article 7 du décret précité (1).

La présente attestation constitue la preuve suffisante de la capacité professionnelle.

Fait à TOULOUSE

le 25 septembre 2012

*(Cachet et signature de l'autorité ou de l'instance accréditée qui délivre l'attestation)*

Pour le Préfet de la région Midi-Pyrénées,  
Pour le Directeur Régional de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement,  
L'adjoint au Chef de la Division Transports Routiers

  
Olivier CALVET





**Pierre-Olivier BLANC**

Agent Général  
48 RUE SAINT CYRICE  
12000 RODEZ  
Tél. : 05.65.68.40.14  
Fax : 05.65.68.39.76  
Code ORIAS : 07016373  
Email : cabinet-blanc@gan.fr

**ATTESTATION D'ASSURANCE**

Je soussigné, Monsieur Pierre-Olivier BLANC, **Agent Général du GAN** 48 RUE SAINT CYRICE - 12000 RODEZ atteste **au nom du GAN**, que :

**LA SARL ROUX ATT** demeurant : 16 rue Combarel - 12000 RODEZ est assurée pour la période du **30/09/2012** au **29/09/2013** par un contrat d'assurance « FLOTTE AUTOMOBILE » numéro 101.655.640 pour sa Responsabilité Civile Circulation en qualité de transporteur public de voyageurs à titre onéreux.

Les limites de couverture prévues à ce contrat sont :

- Illimités pour les dommages corporels
- De 100 millions d'euros par sinistre pour les dommages matériels et immatériels consécutifs : dont 3 100 00 € par sinistre pour les dommages matériels d'incendie ou d'explosion, 1 500 000 € par sinistre pour les dommages immatériels consécutifs à des dommages garantis, 1 000 000 € par sinistre pour les dommages « atteintes à l'environnement » et 1 000 000 € par sinistre pour les dommages matériels de toute nature survenus sur les aérodromes
- De 1 500 000 € par année d'assurance pour les fautes inexcusables.

Fait à RODEZ, le 07 Novembre 2012 pour servir et valoir ce que de droit

**Pierre-Olivier BLANC**

**Agent Général**

48 Rue Saint-Cyrice - 12000 RODEZ  
Tél. 05 65 68 40 14 - Fax. 05 65 68 39 76  
N° ORIAS 07 016 373

N.B. : Cette attestation ne constitue qu'une présomption de garantie et ne peut engager le GAN en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat d'assurance auxquelles elle se réfère.

